

# Loi relative à l'accélération des énergies renouvelables

## 4 AXES D'INTERVENTION



### 01 PLANIFICATION TERRITORIALE

Collaborer avec les élus locaux pour planifier et déployer les énergies renouvelables dans les territoires.



### 02 SIMPLIFICATION DES AUTORISATIONS

Simplifier les procédures administratives et d'autorisation pour les projets d'énergies renouvelables.



### 03 UTILISATION DES ESPACES EXISTANTS

Mobiliser les espaces déjà urbanisés pour développer et exploiter les énergies renouvelables.



### 04 PARTAGE DES BÉNÉFICES

Assurer une répartition équitable des bénéfices des projets d'énergies renouvelables avec les territoires qui les accueillent

## 6 AVANCÉES



Mobilisation  
prioritaire des terrains  
déjà urbanisés



Responsabiliser et  
renforcer le rôle des élus  
et de leurs territoires



Mise en place de  
contrats longs termes  
pour les entreprises et  
collectivités



Renforcer les  
projets face aux  
recours



Améliorer le partage de  
la valeur des projets  
d'énergie  
renouvelables sur leur  
zone d'implantation

Réduire de  
**50%**

le temps d'instruction des projets